

Prix de Rome... un Concours, des compositeurs France Musique, du 30 mars au 3 avril 2009 à 13h

Le Prix de Rome
**Histoire d'un concours
et de ses lauréats
(1803-1968)**



**France Musique
Grands Compositeurs
Du 30 mars au 3 avril 2009 à 13h**

Un prix romain « sévissant' pendant 165 ans... (1803-1968)

Créée en 1666, l'Académie de France à Rome accueille et favorise les jeunes artistes, en particulier les peintres, architectes et sculpteurs désireux d'apprendre l'art de l'excellence en copiant les exemples de l'art romain accessibles: statues antiques, palais historiques avec leurs ensembles décoratifs... Rome est un réservoir sans équivalent en matière de prouesse artistiques depuis l'Antiquité romaine jusqu'à l'âge baroque. Tous les grands créateurs français « apprennent » du modèle italien. Et Louis XIV a le souci d'éveiller le sens esthétiques des artistes français... qui travailleront sur le chantier de Versailles.

L'Académie n'est ouverte à la musique qu'en 1803, lorsque l'institution déménage dans la prestigieuse villa Médicis. Les musiciens qui finissent leur cycle d'apprentissage au Conservatoire de Paris, entendent couronner leur cursus par l'obtention tant convoitée du Prix de Rome. C'est souvent la garantie de trouver de retour dans la Capitale, un poste

enviable...

L'examen comprend deux épreuves : un « concours d'essai » – dès 1830, il s'agit d'écrire une fugue puis un chœur – auquel succède un « concours définitif » qui demande la composition d'une cantate sur sujet historique, biblique, romanesque ou mythologique. Les textes requis préparent ainsi les élèves candidats à l'exercice de l'opéra: la cantate étant alors une forme condensée de la scène lyrique. Le prix de Rome de musique a perduré jusqu'en 1968: il témoigne de l'évolution du goût et des moyens mis à disposition des musiciens pour favoriser l'aptitude à la composition.

Le Prix connaît moult avatars, liés à la perception trouble, ambivalente de son fonctionnement et de son but: s'agit-il d'un cadre contraignant ou d'un catalyseur de libération créative, salutaire apprentissage ou gangue asséchante? Chacun réagit selon sa sensibilité et aussi son rapport intime à l'ordre et aux contraintes: Gossec à l'époque de l'accessibilité du Prix aux musiciens, s'active pour favoriser l'éclosion des volontés; Berlioz qui cependant s'entêta à se présenter 4 fois (!), se montre, devenu pensionnaire à la Villa Médicis, rebelle, critique, d'une ingratitude presque offensante... Même d'Indy se rebiffe en 1900 mais Gounod, Bizet, Henri Rabaud ou Gabriel Pierné s'adaptent au système sans tension ni convulsion...

✘ Tout un patrimoine de cantates, de correspondances (des académiciens à Rome s'adressant à leurs amis et proches demeurés en France), et documents divers attendent d'être reconnus, estimés, réévalués, car sous l'Académisme fourmille une pépinière de jeunes tempéraments dont l'oeuvre immédiate ou postérieure à leur séjour à Rome, sera décisive dans l'histoire de la musique française.

Qui se souvient aujourd'hui d'Aymé Kunc, de la Cantate Faust et Hélène de Lili Boulanger (1913), et combien d'autres partitions révélant une constellation inédite de sensibilités créatrices... ?

Dans le cadre de son partenariat avec le Palazzetto Bru Zane, l'éditeur Symétrie annonce la parution prochaine d'une publication attendue sur le Prix de Rome, ouvrage collectif coordonné par Alexandre Dratwicki et Julia Lu (parution fin

2009) : « *Le Concours du Prix de Rome de musique, 1803-1968* ».